



*Association des Trois Dumas  
et  
pour la sauvegarde du vieux Villers*

Septembre 2002

*« L'intelligence d'un homme se mesure à sa capacité à vivre deux idées contradictoires »*

Francis-Scott Fitzgerald

En avril une escapade à Paris devait nous replonger dans l'ambiance romantique de l'île Saint-Louis et celle de la Cité, sortie sans problème, agréable même, malgré un temps relativement contrariant, ... ainsi va la vie...

Le vendredi 28 juin plus de 40 personnes se retrouvaient place du château pour une promenade sur les traces du Meneur de Loups .

Nous commençons par Oigny en Valois . Accueil parfait, visite des jardins de cet admirable château du XVème siècle aux briques losangées et chaînage de pierre. Nos respects et remerciements aux propriétaires ainsi qu'à Mmes Olry et Baudesson . Ensuite, visite du château Alexandre Dumas à Villers-Hélon, grâce à son actuel propriétaire Monsieur Pascal Ginailhac, qui nous évoqua l'historique de ce domaine où vivait Mr Collard, tuteur d'Alexandre , l'affaire Lafarge... (lire : château en Limousin, la Rebelle du Glandier ...) Le parc de Villers-Hélon, avec ses grands arbres, ses beaux massifs et sa petite rivière verte comme un collier d'émeraudes .

Ensuite notre ami Benoît Verdun nous attendait : réception très sympathique et un repas de grande qualité, une bonne ambiance ... dans l'esprit qui est le nôtre . Merci Benoît .

Début d'après midi : visite du château de Montgobert qui abrite un important musée européen du bois et de l'outil . Excellent accueil de Madame Elisabeth Suchet-d'Albuférat, Madame nous vous remercions .

*« Une femme était couchée sur un sofa.. elle était jeune et très belle même, si belle, que moi, enfant, cette beauté me frappa ... elle ne se leva pas lorsque mon père entra .. elle étendit la main et souleva la tête, voilà tout . Mon père voulait s'asseoir à côté d'elle sur une chaise, elle le fit asseoir à ses pieds, qu'elle posa sur ses genoux, jouant du bout du pantoufle avec les boutons de son habit . Ce pied, cette main, cette délicieuse petite femme, blanche et potelée, près de cet Hercule mulâtre, toujours beau et puissant malgré ses souffrances, faisait le plus charmant tableau qui se puisse voir . »  
Cette femme, c'était Pauline Bonaparte.*

**Secrétariat : 32/11, rue du 18 Juillet - 02600 Villers-Cotterêts - Tél. : 03 23 72 74 95**

[http://perso.wanadoo.fr/3dumas.vieux-villers/3dumas\\_sauv\\_vieux\\_villers.htm](http://perso.wanadoo.fr/3dumas.vieux-villers/3dumas_sauv_vieux_villers.htm)

Association régie par la loi de 1901

Bien cordialement François



*Association des Trois Dumas  
et  
pour la sauvegarde du vieux Villers*

Et, pour terminer, la visite du château des Fossés, (nous étions 50 personnes) où Madame et Monsieur Xavier Blutel recevaient l'Association avec beaucoup de délicatesse, dans la tradition et l'amitié Dumasienne. Merci, nous reviendrons.

La famille Dumas habita le château jusqu'en 1805. Lorsque le général très malade décida de s'installer à Antilly, les souvenirs d'Alexandre sur Antilly sont très vagues... Alors qu'il se souvient très bien des Fossés. (« Premières lueurs de sa vie ») C'est aux Fossés que le chien favori de Dumas « Truffe », fut enterré, et où il assista à l'aventure de la couleuvre qui avait avalé une grenouille, laquelle ressortit du ventre du serpent tué, encore toute vivante.

---

*« Cette chose triste, étrange à dire et pourtant vraie que l'union trop souvent diminue dans l'unité ».*

Michelet

*« Les hommes sont si nécessairement fous, que ce serait être fou, par un autre tour de folie, de ne pas être fou »*

Blaise Pascal 1623 / 1662

Ces quelques lignes dumasienne et de conviction au service de mon pays, dans l'espérance et la foi que nous partageons tous dans une épreuve délicate.

François Angot.



*Association des Trois Dumas*

*et*

*pour la sauvegarde du vieux Villers*

*Lettre Dumasienne n° 24*

Septembre 2002-

## **VILLERS-COTTERETS**

### **Naissance de la ville**

Si l'on devait en croire les nombreux historiens qui, selon l'expression de l'un d'eux, ont « entrepris d'écrire » sur cette partie de l'ancien Duché de Valois formée par notre territoire cotterézien, la ville de Villers-Cotterêts aurait pris naissance dans la plaine dite de St Rémy – précédemment terre de St Georges, - à l'endroit, prétendent-ils qui s'étend le long du chemin de la Marlière, depuis les Grandes Allées du parc jusqu'à proximité du mur de la clôture de la propriété Bouvet-Moquet.

Tous, ou presque tous ces historiens ont successivement et positivement émis cette trop commune opinion, pour la trop bonne et trop unique raison que chacun d'eux s'est borné à répéter, presque mot à mot, et sans aucune espèce de contrôle ce que son ou ses prédécesseurs avaient cru devoir ou pouvoir annoncer.

Or, sur quel document sérieux, sur quel monument effectif, les premiers de ces historiens se sont-ils basés, pour assigner, comme lieu de naissance à la ville de Villers-Cotterêts, une plaine en culture d'environ 100 hectares où – si l'on excepte l'emplacement peu connu, d'un cimetière monacal contenant, peut-être aussi quelques sépultures de laïcs cotteréziens, et situés dans l'enclos d'une propriété privée, rien ne subsiste, aujourd'hui, en tant qu'anciennes constructions, que quelques parties de bâtiments rappelant le souvenir d'une abbaye de nonnes qui existait autrefois là et dont l'édification ne remonte pas au delà de la première moitié du XVIIème siècle ; sur quel fait notoire, disons-nous, sur quel titre authentique en un mot et encore une fois, sur quel témoignage ou sur quel argument irréfutable ces premiers défricheurs, ces pionniers de notre histoire locale se sont-ils appuyés pour, avec une telle assurance, formuler aussi catégoriquement une aussi capitale assignation ?

Eh bien, pour si étrange que puisse paraître la réponse, celle-ci est toute faite : les historiens en question ne se sont basés sur aucun fait, sur aucun titre, sur aucun témoignage, fût-il de la plus minime valeur... ou, du moins, il ne nous a point paru jusqu'ici, qu'ils en eussent jamais justifié.

Secrétariat : 32 /11 , rue du 18 Juillet . 02600 Villers-Cotterêts Tel : 03 23 72 74 95

[http://perso.wanadoo.fr/3dumas.vieux-villers/3dumas\\_sauv\\_vieux\\_villers.htm](http://perso.wanadoo.fr/3dumas.vieux-villers/3dumas_sauv_vieux_villers.htm)

Association régie par la loi de 1901

Si vous le voulez bien, revoyons ensemble, dans l'œuvre de chacun des historiens, ou des principaux historiens de notre petite cité, les passages relatifs à l'origine qui nous occupe

Au chapitre III de ses « *Remarques* », Charles de Bovelles, ou de Bouvelles, qui vivait en 1513, et que le prieur Carlier appelle, nous ne savons pourquoi, « *Festus de son siècle* », Charles de Bovelles estime gravement que Villers-Cotterêts doit avoir été bâti « *in terra Sancti Georgii* », très peu de temps après le déluge .... Et que selon lui, il faut écrire Villers-Gau-de-Rest, de villa-Galli-Resticæ (ou Restica) parce que dit-il, ce fut par la suite une résidence gauloise ....

Avancer que Villers-Cotterêts fut, à l'origine, une résidence gauloise ne nous semble point une grosse trouvaille ; cette partie de la Gaule-Belgique, ne devait, ne pouvait être, évidemment habitée que par une colonie gauloise . C'est une énorme vérité, et sûrement, de Bovelles n'aura point de contradicteurs ; mais estimer que le commencement de cette colonie dût avoir lieu quelque temps après le déluge, voilà qui, cette fois, dépasse, à notre humble avis, les plus extrêmes limites de la saine raison . Aussi bien, n'avons nous cité ce passage de de Bovelles qu'à titre de pure et simple curiosité documentaire et, bien entendu, sans y attacher la moindre importance .

Beaucoup moins hardi dans ses estimations, mais aussi beaucoup plus sage, Etienne Forcadel, qui réunissait, non sans distinction, la triple qualité de juri-consulte, de poète et d'historien, Etienne Forcadel, disons-nous, dans l'édition princeps de son livre *De Origine Valesiorum* qui parut en 1572, rapporte qu' au règne de Louis le Hutin seulement, c'est à dire aux environs de 1315, l'origine de Villers-Cotterêts dont, selon lui, les maisons avoisinaient alors l'enclos du prieuré St Georges . (aujourd'hui St Rémy)

Forcadel ignorait certainement l'existence de cette charte de l'an 858, aux termes de laquelle Charles le Chauve accorde un « *revenu terrier* » assez important aux religieuses de l'abbaye de Notre Dame de Soissons, sinon, il aurait appris par elle, que dès le IX<sup>e</sup> siècle, sur les 80 manses (de mansio = résidence) relevées par les officiers du Terrier, Villaris en accusait déjà 43, ce qui prouve indubitablement que notre bourgade n'avait pas attendu la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pour se faire délivrer un certificat de vie . Etienne Forcadel ne connaissait sans doute pas non plus cette autre preuve d'ancienne viabilité cotterézienne, nous voulons parler de la charte de l'an 1272, par laquelle Philippe le Hardi établit un marché qui devait se tenir – et qui se tient encore- à Villers-Cotterêts le jeudi de chaque semaine . Pour qui donc ce marché aurait-il été établi ? A qui donc aurait-il pu être de quelque utilité si le bourg de Villers-Cotterêts n'avait pas déjà été de ce monde, vivant et vigoureusement constitué . ?

Onze ans après l'apparition du livre de Forcadel - soit en 1583 – Nicolas Bergeron, dans son *Valois Royal*, écrit que « *c'est à Charles de France, comte de Valois, qu'il faut faire remonter l'origine et l'accroissement de Villers-Costerest dont, jusque-là, les maisons étaient éparées autour du prieuré .* »

Ainsi que Forcadel, et peut-être par la faute de ce dernier, Bergeron tombe dans une erreur semblable, et cependant, au temps de Charles de Valois, il y avait belle lurette que la bourgade de Villers-Cotterêts égrenait ou groupait au centre de sa superbe forêt, et sur le sol de ses antiques défrichements, les cabanes, chaumines et huttes de sa population sylvestre et les vastes bâtiments de son royal rendez-vous de chasse .

Mercator, en 1609 et Damien de Templeux en 1617, tout en donnant à Villers-Cotterêts l'assiette qu'il a encore aujourd'hui, partagent l'avis des auteurs précités .

Cependant, dans sa « *Description du País de Vallois* » de Templeux indique une bourgade de « *Villers-Costerès* » et un hameau de « *Villers-les Moynes* » .

L'auteur du « *Coutumier du Vallois* », dont l'intéressant ouvrage parut en 1631 , Laurent Bouchel, répète très exactement ce qu'ont dit et redit Forcadel et Bergeron .

**Secrétariat : 32 /11 , rue du 18 Juillet . 02600 Villers-Cotterêts Tel : 03 23 72 74 95**  
**[http://perso.wanadoo.fr/3dumas.vieux-villers/3dumas\\_sauv\\_vieux\\_villers.htm](http://perso.wanadoo.fr/3dumas.vieux-villers/3dumas_sauv_vieux_villers.htm)**

Association régie par la loi de 1901

Dom Antoine Muldrac, ancien prieur de Longpong, dans son « *Valois Royal, amplifié et enrichi de plusieurs pièces curieuses* », affirme qu'en 1635 lors de la prise du prieuré de St

Georges par les religieuses de St Rémy de Senlis, les habitants de Villers-Cotterêts déclarèrent à l'abbesse Catherine Dolu, que l'église du prieuré de St Georges « *avait été de toute ancienneté la paroisse du lieu et qu'auprès de cette même église sont inhumés, dans le cimetière, leurs ancêtres* ».

Le même auteur dit aussi « *qu'anciennement, le hameau de St Georges devait s'élever de toute probabilité, proche de l'enclos de ce prieuré* ». ..Cela semblerait indiquer que Muldrac éprouvait déjà quelque doute sur l'endroit exact où Villers-Cotterêts avait pris naissance.

Le prieur Carlier, qui se présente comme l'historien du Valois le mieux documenté annonce que « *le gros des maisons du bourg de Villers-Cotterêts était rassemblé entre le prieuré et l'emplacement du château actuel* », il répète « *qu'avant que le roi François Ier eut entrepris de faire rebâtir le château, les maisons du bourg étaient éparses et en plus grand nombre du côté du prieuré St Georges, que vers l'entrée qui regarde la ville de Crépy* ». Carlier formule cette assertion sans donner plus de preuves que Bovelles, Forcadel et Bergeron.

Dulaure dans son « *histoire des environs de Paris* » en 1838, prétend que « *Villers-Cotterêts a commencé par un praedium (résidence franque) qui occupait l'emplacement où fut depuis le couvent de St Rémi et que lorsque cette cense échut à Chagneric, aïeul de St Valbert, autour de cette maison était un certain nombre d'habitations ou hameau qui prit le nom de Villers St Georges, parce que Chagneric fit bâtir au même endroit une chapelle sous l'invocation de ce patron des militaires* ». Il ajoute un peu plus loin, « *que le gros des maisons était rassemblé entre cette chapelle, ou prieuré et l'emplacement du château actuel* ». En cela, il n'est que le répétiteur de ses aînés.

Avec Antony Poilleux, comme avec Muldrac, on sent également une pointe d'incertitude : « *il semblerait que les maisons étaient plutôt groupées dans la plaine de St Rémi que dans l'enceinte actuelle de la ville qui paraît -dit-il- toute moderne* ».

Si respectueux que nous fussions des écrits considérés jusqu'ici comme véridiques et sanctionnés par le temps, il nous faut forcément troubler cette harmonie, qui se poursuit depuis 4 siècles, l'expression de la vérité nous y oblige, parce que l'information ou la recherche des faits dignes de mémoire, telle que nous l'entendons après s'être arrêtée à des hypothèses ne peut les consigner comme faits définitivement acquis.

Tous les historiens locaux qui nous ont précédé désignent de façon trop précise la plaine de St Rémi comme étant le berceau de la ville de Villers-Cotterêts. Soit ! mais pourquoi ? Trouva-t-on jamais dans cette plaine le moindre vestige, la moindre trace d'habitation gauloise, de colonie gallo-romaine, de hameau franc ou de bourgade carlovingienne ? Non, jamais. Le soc de la charrue n'exhuma jamais ni débris d'ustensiles ni monnaies, médailles attestant qu'il y eut un séjour prolongé des hommes, des premiers Cotteréziens. Aucune découverte de ce genre non plus lors des grands travaux de l'établissement des lignes de chemins de fer où des sondages furent effectués un peu partout.

Au contraire, ces marques probantes, ces justifications matérielles abondent suffisamment en d'autres endroits pour nous permettre d'attribuer à la ville de Villers-Cotterêts, comme unique et véritable lieu de sa naissance, l'emplacement ou plutôt, certaines parties de l'emplacement que cette ville occupe encore de nos jours et qu'elle n'a depuis sa fondation jamais cessé d'occuper.

# LE DISCOURS D'UN BRIGADIER DE VILLERS-COTTERÊTS

POÈME DIT PAR L'AUTEUR  
À L'INAUGURATION DE LA STATUE D'ALEXANDRE DUMAS  
LE 24 MAI 1885

Un garde en grande tenue, est censé s'approcher du monument et poser sur le piédestal une couronne de hêtre. (1)

*Je l'ai connu, celui dont voici la statue :  
J'ai pris part à ses jeux ; j'ai fait mainte battue  
Près de lui, car, - voilà longtemps ... oh! bien longtemps, -  
Presque que le même mois nous eûmes dix sept ans,  
Et mon père servit le général, son père.  
Brigadier forestier en retraite, j'espère,*

*Bien que venant de loin et bien qu'étant très vieux,  
Afin de saluer son bronze glorieux,  
Quitter plus d'une fois encore ma chaumière  
Et regagner à pied nos plaines de Vivière.*

*Vraiment, vous l'avez bien campé, le bon Dumas :  
Debout, la plume en main, non courbé sous l'amas  
Des livres entassée par sa verve féconde ;  
Robuste, col ouvert, et souriant au monde.*

*Si le sort a trompé son espoir le plus doux  
En ne lui fermant pas les yeux auprès de nous,  
L'art, du moins, l'art, avec sa puissante magie,  
Le fait renaître au lieu natal, en effigie.  
Tel ainsi, regards vifs et gestes triomphants,  
Le reconnaitrons les fils de nos petits enfants,  
A nous qui l'avons vu, ses anciens camarades,  
Dans son grand régiment conquérir tous ses grades.*

*Bien d'autres ont conté quel écrivain il fut :  
Ardent, actif, du soir au matin à l'affût  
De l'idée, oiseau bleu qu'il savait mettre en cage ;  
Beau tireur augmentant partout son lourd bagage  
De triomphes, nombrant par autant d'hallalis  
Les chasses occupant ses jours si bien remplis.  
Pour moi, l'inéduqué, l'homme des bois, le rustre  
Encore ému d'avoir serré sa main illustre,  
Fier d'être de la ville où son étoile a lui,  
Puisque l'on me permet de vous parler de lui,  
Très familièrement, par mon seul droit d'aïnesse,  
J'évoque les premiers bonheurs de sa jeunesse,  
L'instant où le futur auteur, le cher gamin*

Apprenait ses leçons, couché dans le chemin,  
Où l'écolier, sentant déjà son ardeur croître,  
Démontait les fusils paternels dans le cloître.  
Je songe à cet avril gazouillant à Villers,  
Temps des premiers amours naïfs, des premiers vers :  
Époque, voyez-vous, que jamais on n'oublie,  
Dont on cause plus tard avec mélancolie.

Son enfance, elle est bien à nous seuls, à nos bois,  
A nos champs, au château qu'ont élevés des rois ...  
Hors d'ici, loin des siens, de la maison bénie,  
Il appartient à tous : - c'est l'homme de génie !

Saint-Rémy, les Fossés, Fleury, Boursonne, Ivor,  
Son nom chante chez vous dans la chanson du cor.

Comme il les adorait, les fourrés, les ramures !  
Sanglots du vent, gâités des nids, confus murmures  
Perçus, la nuit, dans la loge des charbonniers,  
Que tout cela charmaient ses instincts braconniers !  
Pour engluer pinsons, bouvreuils, chardonnerettes,  
Quelles veilles, avec Boudoux, près des marettes,  
Muets et frémissants, tous les deux, de désirs !  
Écheveaux des layons embrouillés à plaisir,  
Routes en pente où vont les charrieurs de grume,  
A vos halliers, mieux qu'au latin il s'accoutume.  
Il déconcerterait bientôt un vétéran.  
Il sait le marécage où bauge le tiéran,  
La trace qu'a laissé un ragot solitaire ...  
Vrai, comme nous disait son patron, le notaire,  
Si le hardi garçon n'avait pas tourné mal,  
Il eût pu faire un très bon général !

Tout cela, pour le grand Dumas, c'était l'aurore,  
La fleur d'émotion dont l'âme se décore,  
Le début de la vie en liberté, l'entier  
Contentement. - Comment n'être pas forestier,  
Alors qu'un forestier signe à votre baptême,  
Et qu'on apprend à lire, après, dans Buffon même ?  
C'était l'aube du jour grandissant. Le jour vint.  
Il n'avait que douze ans, quinze ans. Il en eut vingt.  
Il aima ! ...

Moins d'exploits de veneur ; plus d'histoire  
Que racontait Moquet ... et que l'on devait croire.  
Ce furent de secrets rendez-vous dans le parc  
Et des bals où dansaient les chevaliers de l'arc ;  
Des tourments, des baisers, des brouilles. O beaux arbres,  
Chers complices, ainsi que les murs, que les marbres,  
Des méfaits séduisants d'amoureux couronnés,  
Vous fûtes bon pour nous : vous êtes pardonnés !

*Un groupe gracieux de tendres demoiselles,  
Pour quitter le logis, le soir, ayant des ailes,  
Venait s'abandonner au bras des jeunes gens.  
O miracle ! les doux rossignols indulgents  
Entendaient un concert plein de mots d'espérance  
Quand on disait Cécile ou qu'on disait Laurence !*

*Dans le verger, la fleur rose fait place au fruit.  
L'ambition succède à l'amour. L'âge fuit.  
A Paris l'appelait une autre bien-aimée,  
Sirène aux bras sans cesse ouverts : la renommée.  
Mais le coeur sait rester fixé, sinon l'esprit :  
Les amis d'autrefois, toujours il les chérit ;  
Ses compagnes, il s'en souviendra dans ses pièces :  
Belles comme aujourd'hui sont leurs petites nièces,  
Elles lui passeront souvent devant les yeux.*

*Deuils intimes ! ... Pourquoi faut-il devenir vieux ?  
Ma femme n'est plus là qui, mettant ses lunettes,  
Me lisait ses romans parus dans les gazettes,  
Les exploits d'Aramis et de Monte-Christo,  
Et des guerriers casqués assiégeant un château ;  
Drames de politique et de galanterie.  
- Et tous, ils défilaient dans la salle assombrie,  
Près du feu, près des chiens, les tiots sur nos genoux,  
Ses héros grands seigneurs ou gardes tels que nous,  
On rangeait la brochure, à regret terminée,  
Sur la planche couvrant l'unique cheminée,  
Et nous en reparlions quelquefois tout un jour.*

*Maintenant, attendant que vienne enfin mon tour,  
Alexandre, mon fils, me relit ses Mémoires.  
C'est pourquoi j'ai repris au fond de mes armoires  
Mon sabre d'ordonnance habilement fourbi,  
Ma vareuse aux galons d'argent et mon képi,  
Et qu'au matin, partant par la route du Faîte,  
Tout rayonnant, la joie au coeur et l'âme en fête,  
J'ai voulu, près de lui, près de vous tous, aussi,  
Revivre un peu les ans qu'il a vécu ici,  
Exubérant et fort, tel qu'un arbre exotique  
Qu'un bon hasard sema sur la terre celtique :  
Jours où son avenir germait parmi la paix  
De la cité modeste et de ses bois épais.*

*C'est pourquoi j'ai voulu que ma petite fille  
Lui tressât ce présent, cueilli dans la ramille  
D'un beau hêtre où la faîne à promis son trésor,  
Où novembre, lui seul, mettra des feuilles d'or.  
Et j'ai cru, lui sonnant ma suprême fanfare,  
- Pardonnez à l'aïeul trop verbeux, s'il s'égare, -  
Que, m'inspirant un peu d'audace, cette fois,  
L'âme de la forêt l'honorait par ma voix !*